

Programme de DPC

Prévention et traitement des effets indésirables liés à l'utilisation du citrate lors d'une aphérèse

Comité DPC du Congrès SFH Paris 2014
Et Groupe de Pairs

- ⇒ Un **programme de DPC** est un **ensemble d'activités** d'évaluation et de formation, centrées sur l'analyse des pratiques, l'appropriation et la mise en œuvre de recommandations, réalisées pendant une **durée définie** dans le but d'atteindre des **objectifs précis en termes d'amélioration de la qualité, de la sécurité des soins et des pratiques professionnelles**

- ⇒ **C'est une obligation annuelle pour chaque professionnel de santé**

Un programme de DPC =

- ⇒ 1 action cognitive + 1 action d'analyse de pratique professionnelle (APP = ex EPP)
- ⇒ Une obligation annuelle dès 2013 pour tout acteur de santé
- ⇒ Être conforme à une orientation nationale voire régionale
- ⇒ Utiliser une des méthodes validées par la HAS
- ⇒ Être mis en œuvre par un ODPC (INTS) enregistré auprès de l'OGDPC et validé par la CSI

ODPC = Organisme de Développement Professionnel Continu

OGDPC = Organisme Gestionnaire du DPC

CSI = Commission scientifique indépendante

Qui ? Réglementairement

- ⇒ Médecin
- ⇒ Pharmacien
- ⇒ Sage femme
- ⇒ Paramédicaux nommément inscrits au CSP
(IDE, IDAE, Technicien de laboratoire de biologie)

Où ?

- ⇒ Dans mon établissement si il est enregistré favorablement comme O-DPC
- ⇒ Dans un autre établissement si il existe des partenariats et si mon établissement n'est pas favorablement enregistré
- ⇒ En suivant un programme, une formation, un colloque labélisé DPC proposé par un organisme, une société, une association

Approche pédagogique ou cognitive



Approche Analyse des Pratiques

Gestion des risques
Revue de dossiers et analyse de cas
Indicateurs
Analyse de parcours de soins
Analyse de parcours professionnel

En collectif : formation présentielle (congrès scientifique, séminaire, colloque, journée, atelier, formation interactive, formation universitaire ...)

- revue bibliographique et analyse d'articles

En individuel :

- formation à distance (supports écrits et numériques, e-Learning)
- formations diplômantes ou certifiantes (autres que les D.U. validés par CSI et CSHCPP)

Enseignement et recherche

- publication d'un article scientifique
- recherche en matière d'amélioration de la qualité et de la sécurité
- maîtrise de stage (en développement)
- formateurs pour des activités de DPC

Dispositifs spécifiques

- accréditation des médecins exerçant une spécialité ou une activité à risque
- Accréditation LABO
- PET
- protocole de coopération
- FPTLV (PNM)

Simulation

Approche intégrée à l'exercice professionnel

Ce sont celles où l'organisation en équipe de l'activité clinique, biologique, pharmaceutique quotidienne, implique à la fois une protocolisation et une analyse des pratiques.



Objectifs pédagogiques du programme DPC



N° enregistrement 1386

Orientations nationales *l'orientation nationale n°1* « *contribuer à l'amélioration de la prise en charge des patients* » et à *l'orientation nationale n°3* « *contribuer à l'implication des professionnels de santé dans la qualité et la sécurité des soins* »

- ⇒ Connaître les données physiopathologiques et biologiques liées au citrate et ses conséquences métaboliques
- ⇒ Reconnaître les manifestations cliniques d'une surcharge citratée lors d'une aphérèse
- ⇒ Savoir mettre en œuvre les mesures préventives et curatives, les moyens de la surveillance



Objectifs pédagogiques de l'action cognitive



N° enregistrement 1386

➔ **Améliorer / acquérir des connaissances / compétences**

- ⇒ S'approprier la physiopathologie de l'anticoagulation au citrate
- ⇒ Améliorer ses connaissances relatives aux effets indésirables de la surcharge citratée pendant une aphérèse
- ⇒ Connaître les moyens de prévention et de traitement
- ⇒ Mettre en place un plan d'actions correctives /d'amélioration

➔ **Améliorer sa pratique de prise en charge des effets indésirables liés à l'utilisation du citrate lors d'une aphérèse**

➔ **Améliorer la sécurité transfusionnelle et la qualité des soins**

Etape 1 / Action cognitive

- ⇒ Temps dédié
- ⇒ Objectifs pédagogiques
- ⇒ Supports pédagogiques : référentiel en amont
- ⇒ Evaluation de l'acquisition des connaissances avec restitution des résultats par présentation d'un cas clinique avec vote interactif
 - Présentation du programme DPC
 - Rappel de la physiopathologie de l'anticoagulant citrate
 - Rappel réglementaire
 - Exposé d'un cas pratique => temps d'échange interactif

Etape 2 / Action APP (6 mois maximum)

La méthodologie HAS retenue est celle des registres et bases de données

1. Action à conduire dans l'établissement de santé

- ↳ Identifier des cas concrets a posteriori
- ↳ Analyser les données
- ↳ Faire ressortir les points de fragilité des pratiques
- ↳ Elaborer un plan d'actions d'amélioration
- ↳ Restituer les résultats aux professionnels concernés (RMM, REX)

2. Participer à une réunion téléphonique intermédiaire

d'échanges entre le responsable du programme et/ou le groupe de pairs et d'autres participants pour échanger sur les avancées ou les difficultés

Etape 3 / Validation du programme

- 3. Remplir la grille d'analyse** transmise par l'ODPC INTS
 - 4. Envoyer** aux responsables du programme et au Groupe de pairs avant la réunion de validation **la présentation du cas et la grille complétée**
 - 5. Participer à un retour d'expérience** avec 4 ou 5 participants animé par le Groupe de pairs et/ou les responsables du programme par conférence téléphonique ou réunion à l'INTS : chaque participant présentera sa démarche et les actions d'amélioration réalisées
-  **Attestation de validation du programme à l'issue de la réunion de retour d'expérience par l'ODPC (INTS), à transmettre à l'employeur et à son conseil de l'ordre**